

## Politique

# Mode d'élection du Conseil communal : les citoyens de Val-de-Travers probablement aux urnes cette année

En conférence de presse jeudi dernier, les initiants, des groupes UDC et Agora, pour une élection du Conseil communal par la population, annonçaient avoir recueilli le nombre de signatures nécessaire. Celles-ci ont été déposées à la chancellerie cette semaine. Les initiants espèrent que les citoyens de Val-de-Travers soient amenés à voter sur la thématique en 2023.



Samedi matin dernier, les membres du groupe Agora étaient à Fleurier pour la récolte de signatures.

© Loïc Valverde

Des signatures, il fallait en récolter 888. Les membres de l'UDC et d'Agora, réunis dans le comité multipartite de « + de démocratie à Val-de-Travers » avaient réuni les médias, jeudi dernier à Noiraigue, pour annoncer le succès de l'opération. Même si le comité n'était pas encore en mesure de citer de chiffres précis, il pouvait avancer avoir « passé le cap des mille ». « *Laboutissement du texte ne nous fait aucun doute* », a assuré Niels Rosselet-Christ, conseiller général UDC, en précisant que le nombre de signatures valables avait été franchi à la mi-janvier et que le comité s'était donné du temps pour « avoir de la marge ». Ces signatures devaient être déposées cette semaine à la chancellerie de la commune.

Lancée au début du mois de septembre dernier, l'initiative désirant l'élection du Conseil communal par la population avait comme date limite de dépôt le 3 mars. « *En quinze ans de politique, je peux dire qu'il s'agit d'un des textes les plus faciles à faire signer* », a constaté Niels Rosselet-Christ, en arguant avoir remarqué sur le terrain « *la volonté de changement de la population* ». Conseiller général du groupe Agora, Florian Stirnemann a relevé également « *une volonté de débat public* » lors des échanges avec les citoyens, certains n'étant pas convaincus du texte mais le signant tout de même dans l'objectif d'une réflexion sur le sujet. « *On a dû aller sur le terrain pour chercher ces signatures, et il y a eu un intérêt majeur pour cette initiative* », confirmait Thierry Ray, du groupe Agora, en estimant avoir « *une belle réserve de signatures* », malgré un début de récolte poussif et une certaine inquiétude.

## Contre-projet « à la majoritaire » anticipé

Président de la section UDC de Val-de-Travers, Frédéric Schlosser a reconnu que le

premier but est atteint et que « *le plus simple a été fait* ». « *Maintenant cela sera au peuple de se décider, c'est la partie la plus difficile* », a-t-il avancé, avec une certaine gravité en prévision des mois à venir. Soit, mener campagne contre les autres partis, affûter les arguments et convaincre une majorité des citoyens. Pour ce faire, l'UDC compte sur la « *belle synergie* » créée avec Agora, sans laquelle « *cette fronde menée* », pour reprendre le mot des initiants, n'aurait probablement pas été possible. « *C'est l'effort collectif qui a payé* », note Niels Rosselet-Christ, en admettant que l'un des deux partis n'aurait rien accompli sans l'autre. Désormais, le comité multipartite espère un vote durant la deuxième moitié de l'année 2023.

Toutefois, après la validation des signatures, le Conseil communal pourra proposer un contre-projet à celle-ci. Et les initiants anticipent déjà un contre-projet de l'exécutif qui proposerait une élection par la population à la majoritaire et non à la proportionnelle, comme le souhaite l'initiative. « *Cela pourrait être une victoire dans les deux cas mais nous maintiendrons notre texte pour une plus juste représentativité* », a expliqué Niels Rosselet-Christ. « *Il y a un risque de se retrouver avec le même problème, alors que la proportionnelle permet de changer cela* », a abondé Thierry Ray, en critiquant le système actuel « *d'opaque* » et plaidant pour une plus grande transparence. Ainsi, il semble que les citoyens de Val-de-Travers seront amenés à trancher la question du mode d'élection de leur exécutif cette année. « *À notre sens, il n'y a pas d'argument valable à nous opposer* », a conclu Niels Rosselet-Christ, sûr de la force de l'initiative. Le débat à venir s'annonce vif et ce quinze ans après la fusion des neuf communes.

Gabriel Risold

# Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 16 février 2023 N° 06

PAGE 2

### FÊTE DU 24 FÉVRIER

Des citoyens ravivent une fête annuelle.

PAGE 7

### BUTTES

Cartables, alcool et cotillons ?

PAGE 11

### VBC VALTRA

Le moteur chauffe en vue des play-out !

## PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3  
Carnet de la semaine 4

## DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5  
Les emplois 6  
Bonnes tables 6  
Chronique régionale 7  
Où sortir 8

## TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9  
Les sports 10, 11, 12  
Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

## Lien direct

### L'honneur des brigands

Je ne sais pas vous mais moi je trouve que le temps file à toute allure. On a l'impression qu'on vient de faire sauter le bouchon du champagne, pour la nouvelle année, et nous sommes déjà la mi-février. Pour d'autres, c'est l'allure qui semble filer avec le temps. Et avec lui, l'honneur disparaît souvent. Prenez la Légion d'honneur française par exemple. Censée honorer de hauts personnages de l'histoire, elle a perdu toute valeur et toute allure avec le temps. Majoritairement réservée à une élite (acteurs, politiques, chanteurs...), elle a été davantage donnée à de riches personnalités civiles du show-business qu'à des militaires. À mon sens, une vraie légion d'honneur devrait décorer ceux qui sauvent des vies ou qui risquent la leur pour la nation. À ceux qui œuvrent pour la paix et la collectivité au quotidien. Il y en a me direz-vous. Oui, mais si peu ! À l'inverse, les usurpateurs honorifiques sont... légion. Lance Armstrong décoré ! Benito Mussolini décoré ! Et plus tordant encore (de douleur ou de rire, choisissez) : Vladimir Poutine décoré (en 2006) ! Si on savait déjà que cette récompense a perdu tout son sens depuis sa création, en 1802, on sait désormais qu'elle a perdu les derniers restes d'honneur qui lui restaient. Au nom de la nation, pour l'honneur des brigands. C'est ça avoir fière allure.

Le Lynx

## Décès

M. François Zanotti  
75 ans, Couvet

## SUIVEZ-NOUS SUR :



INFORMATIONS  
ACTUALITES  
SPORTS  
MANIFESTATIONS...

Courrier  
Val-de-Travers  
HEBDO

Val-de-Travers

# Des citoyens ravivent une Fête du 24 février annuelle

Vendredi 24 février, la population de Val-de-Travers célébrera bel et bien la date de la fusion des neuf communes. À la suite de la décision du Conseil communal de célébrer cet anniversaire une fois par législature, un comité de citoyens a entrepris de reprendre l'organisation annuelle de la manifestation. Son programme a été dévoilé cette semaine.

« Une célébration de la fusion à un rythme annuel a toute sa raison d'être », tel est l'avis de Claude-Alain Kleiner, secrétaire du comité d'organisation de l'édition 2023 de la Fête du 24 février. En effet, en février de l'année dernière, le Conseil communal de Val-de-Travers annonçait que la date du vote de la fusion des neuf communes ne serait désormais commémorée qu'une fois par législature. Une décision accueillie avec « une certaine tristesse » par l'ex-conseiller communal. Selon lui, fêter cette date historique tous les quatre ans aurait abouti à une perte de sens. Avec quelques autres habitants émus, Claude-Alain Kleiner a approché la Commune pour faire perdurer la manifestation.

Après de premiers contacts, l'exécutif répond positivement et confie l'organisation à un comité composé de citoyens et présidé par le conseiller général PLR, Malo Bortolini. « La population doit pouvoir célébrer la commune où elle vit », estime ce dernier qui a immédiatement souhaité s'investir pour conserver cette tradition de la région, surtout quinze ans après le vote. Quant aux autorités, elles se réjouissent de l'intérêt et de l'engagement de ces Vallonniers et financent la moitié du budget de 5000 francs de la manifestation.

Un lien est aussi conservé avec la présence du chancelier communal Christian Reber au sein du comité. Ainsi, après deux annulations en 2021 et 2022, la population est invitée à célébrer à nouveau le oui de la fusion.

## La tradition « avec élégance »

Le programme de cette édition 2023 se veut volontairement similaire à celui de la première Fête du 24 février en 2010, avec notamment la célébration d'un citoyen d'honneur, la cuvée d'absinthe communale et l'invitation d'une commune voisine. « Notre souhait est de revenir à la tradition avec élégance », note Claude-Alain Kleiner. Pour Malo Bortolini, la présence de la jeunesse de la commune a une grande importance et il souligne que le président du Conseil des élèves, Paul Garcia Valdez, aura l'honneur d'ouvrir la partie officielle. Quant au choix de La Grande Béroche comme commune invitée, le président du comité indique qu'il est naturel, la commune du Littoral fêtant cette année le cinquième anniversaire de sa fusion.

Les festivités débuteront à 18 h au temple de Môtiers avec une partie officielle qui sera rythmée

par les interventions musicales du Chœur d'Hommes du Val-de-Travers, dirigé par Jean-Claude Thiébaud et de la jeune violoniste ukrainienne Iryna Borysova accompagnée par l'organiste Assaka Durand. Le citoyen d'honneur de cette année, le Môtisan Pierre Aubert, y sera célébré par les autorités communales avant la coutume de « l'emplâtrage » de sa main pour la paroi des citoyens d'honneur à espaceVal. Puis, aura lieu l'accueil de la délégation de La Grande Béroche et le mot du président de son Conseil communal.

## Absinthe du Vallon et vins de La Béroche

Une nouveauté clôturera cette partie officielle, la célébration du parrain de la Commune. Pour cette première, il s'agira d'une véritable figure romande, l'animateur et journaliste Jean-Marc Richard. « Il a directement accepté et nous espérons que cela sera un grand plus pour le Val-de-Travers », explique Malo Bortolini. Selon le comité, son rôle de parrain consistera à « parler du Val-de-Travers partout où il ira » pendant l'année 2023. « Et nous avons déjà des idées de personnalité pour l'année prochaine », ajoute Claude-Alain Kleiner.



De gauche à droite : Claude-Alain Kleiner, membre du comité d'organisation, Pierre Aubert, citoyen d'honneur 2023, Suzanne Gfeller, Union des femmes paysannes neuchâteloises, Terry Baillods, directeur adjoint de l'École Jean-Jacques Rousseau, Paul Garcia Valdez, président du Conseil des élèves et Malo Bortolini, président du comité d'organisation.

La seconde partie, plus informelle, se déroulera, dès 18 h 45, sur la place du 24 février, sous cantine, où le vin chaud sera offert à la population. Celle-ci pourra assister à la levée des bans de l'absinthe communale et à l'inauguration de l'étiquette de la cuvée 2023, réalisée par l'artiste Martial Leiter. Pour se sustenter et poursuivre la fête, le FC Môtiers proposera mets et boissons et le groupe du Val-de-Travers de l'Union des paysannes neuchâteloises des desserts et des viennoiseries. « Sans les sociétés locales rien ne serait possible. C'est le tissu de notre région », relève Malo Bortolini, pour saluer leur participation. Également, des vigneronnes de La Grande Béroche seront présentes pour faire déguster leurs vins. Tout semble prévu pour un agréable moment pour le jubilé des quinze ans du vote de la fusion.

Gabriel Risold

## Constitution d'une « Académie »

Dernière « petite nouveauté » imaginée par le comité d'organisation de la Fête du 24 février, la mise sur pied d'une « Académie » réunissant les citoyennes et citoyens d'honneur. À l'avenir, la nomination du lauréat annuel de cette distinction sera donc l'apanage de cette « Académie ». Cette année, le choix du comité s'est arrêté sur Pierre Aubert, notamment en raison de son engagement au Val-de-Travers pour l'association Soutien à l'Ukraine-Neuchâtel. Un investissement humanitaire personnel qui résonnera particulièrement, le 24 février prochain, puisque la date marquera douloureusement le premier jour de l'invasion russe en Ukraine en 2022.

# Remontées mécaniques Les Rasses Waterslide - événement de fin de saison

Cette saison hivernale fut inhabituelle, compte tenu du très faible enneigement. La situation est inédite puisque nous n'avons jamais été en mesure d'ouvrir l'ensemble du domaine cette saison. Ce n'est que le 11 janvier 2023 que nous avons pu ouvrir le secteur des Rasses grâce, en grande partie, à un enneigement mécanique. Après plus d'un mois d'ouverture, le retour de températures élevées grignote peu à peu la couche de neige restante et les journées de ski sont comptées.



Sentant la fin de saison arriver et afin de remercier notre aimable et fidèle clientèle pour leur soutien, nous avons décidé d'organiser un événement. Compte tenu du magnifique succès rencontré lors de la dernière édition, nous allons organiser, ce dimanche 19 février, un waterslide. Venez nombreux au pied des pistes des remontées mécaniques des Rasses pour vous éclater sur notre piscine avec vos engins

et vos déguisements les plus délirants. Pour les moins téméraires, il y aura une buvette à disposition pour combler leur soif et remplir leur estomac, le tout rythmé par notre DJ du jour. Les festivités débuteront à 10 h pour se terminer en fin d'après-midi. Des cadeaux et divers lots seront également distribués durant la journée.

Compte tenu de la météo capricieuse cette année, nous vous

conseillons tout de même de consulter notre site internet [www.ski-vaud.ch](http://www.ski-vaud.ch) afin d'obtenir les informations de dernières minutes.

Les nombreux messages de soutiens et de remerciements pour le travail réalisé par toute l'équipe des remontées mécaniques des Rasses nous touchent sincèrement. Nous vous attendons donc ce dimanche pour vous remercier à nouveau.

Comm.

# Les Vallonniers huitièmes du rallye

Vous vous rappelez forcément de Gaëtan Pétremand et de Joël Petitpierre. Le fromager et le ferblantier formaient l'équipage 100% vallonnien du bab el Raid. Un rallye humanitaire et écoresponsable qui s'est déroulé entre la France, l'Espagne et le Maroc, du 4 au 15 février. Eh bien figurez-vous qu'ils ont tout bonnement remporté la cinquième et dernière spéciale disputée dans le désert marocain lors du dernier jour de course.

## Des défis à remplir chaque jour de course

Partis sans vraiment savoir ce qui les attendait, ils ont dû effectuer différents défis au cours de leur périple. Des défis qui leur permettaient d'engranger plus ou moins de points et qui influençaient donc plus ou moins positivement le classement de la course. Au fil des jours, les deux Vallonniers se sont petit à petit pris au jeu et ils ont grignoté des places au classement général. Jusqu'à intégrer le top 20, puis le top 15 et le top 10. Gaëtan et

Joël ont même bouclé leur périple sur une apothéose méritée, en remportant la dernière spéciale de la course.

## Huitièmes, en aidant les autres concurrents

Au décompte final, ils se sont classés à la huitième place du général, sur plus de 120 équipages en compétition. Les deux hommes auraient probablement pu faire encore mieux car il leur est arrivé de s'arrêter sur « le bord de la route » pour venir en aide à des concurrents embourbés ou immobilisés. Quand la fameuse « âme charitable du Val-de-Travers » s'exporte jusqu'au milieu des dunes du désert marocain, on ne peut que saluer cet état d'esprit sportif. Hier mercredi, le duo a profité de la soirée de clôture à Marrakech avant de reprendre gentiment la direction de notre bon Vallon. Des dunes de sapins et des sponsors heureux les y attendent !

Kevin Vaucher

## Les « philanthropes » encore à l'œuvre

La section Val-de-Travers de l'Union philanthropique suisse fait encore parler d'elle. Et quand on parle de ces bienfaiteurs, ce sont les autres qui en profitent ! Cette fois, ce sont les « Cartons du Cœur » vallonniers qui ont bénéficié de leur charité. Les philanthropes ont fait un don de 2000 francs à l'association, ce qui permettra de venir en aide à une douzaine de familles dans le besoin.



La section vallonnaise de l'Union philanthropique se veut très active. Comme ici, lors d'une soirée de remise de chèques assurée par James Vaucher.

Il y a quelques mois, c'est le Rotary Club du Val-de-Travers qui était venu en aide aux Cartons du Cœur via un don, sous forme de Val' (la monnaie du Val-de-Travers). Cette fois, l'Union philanthropique suisse (section Val-de-Travers) a choisi de procéder par bons auprès des commerçants du Vallon. En plus de permettre à l'association de remplir des cartons pour 2000 francs de marchandises de première nécessité, cela fait donc tourner les commerces de la région. L'opération est parfaite sur toute la ligne.

### Hausse des demandes de 30%

La ligne, l'association les Cartons du Cœur essaie de la tenir malgré une hausse toujours plus forte de la demande. On a l'impression de se répéter année après année malheureusement. Pour ce qui est de la précarité en Suisse, les choses ne bougent pas. Faute de volonté politique au niveau national. « En 2021, nous avons

aidé 191 personnes. Et en 2022, ce chiffre a atteint 249 personnes », explique Florence Moulines, responsable de l'antenne vallonnaise. Soit une augmentation de 30% de la demande sur un an. Et si on se réfère aux années « d'avant Covid », cette hausse est plus proche des 50%.

### 12 foyers à l'abri pendant trois semaines

Heureusement que la solidarité est là pour colmater les brèches et que les associations font un gros travail pour aider un maximum de gens. « Au Val-de-Travers, on a la chance d'avoir des clubs services qui nous soutiennent année après année. Car une association comme la nôtre ne se finance qu'avec les dons et la récolte de marchandises. » Pour rappel, les Cartons du Cœur livrent des cartons de produits de première nécessité aux démunis. Un carton permet à un foyer de tenir trois semaines environ. Les 2000 francs de don des philan-

thropes permettront d'en aider une douzaine.

### L'inflation qui fait mal

Cet apport tombe à pic puisque le stock de provisions s'appête à être refait grâce au don précédent du Rotary. Ensuite, une fois les cartons chargés, il s'agira de reconstituer les stocks pour assurer de nouvelles livraisons. C'est un cycle sans fin. Et un cycle qui souffre de la hausse généralisée des prix. « Ces dernières semaines, on a clairement accusé le coup de l'inflation. Mais on s'est adapté pour que nos bénéficiaires reçoivent toujours ce dont ils ont besoin », dit Florence Moulines. L'Office fédéral de la statistique vient de chiffrer l'inflation à 3.3% au mois de janvier.

### Les Free Go pour les solutions d'urgence

Les dons financiers, de nourriture et des produits d'hygiène sont donc particulièrement appréciés. Cela se passe directement sur le site internet de l'association. Avec cette inflation, l'alimentation pèse encore un peu plus sur le budget des ménages. Rappelons donc que des solutions d'urgence immédiates existent au Val-de-Travers. L'association Free Go se charge, par exemple, de remplir quotidiennement les deux frigos en libre service du Val-de-Travers (à l'atelier Fil et au Cora). Mais il manque des bénévoles et des partenaires d'invendus vallonniers. Par conséquent, c'est une camionnette qui doit monter depuis le Littoral pour assurer le ravitaillement. Pas idéal ! Mais n'est pas philanthropes, qui veut !

Kevin Vaucher

## SKINORDIQUE

## Championnats suisses de la relève

Les championnats suisses de ski de fond U16 se sont déroulés le week-end dernier à Eriz (BE), notamment avec les cinq membres du Centre régional de performance (CRP) ski nordique du Giron jurassien (GJ). Dans l'Oberland bernois, c'est en relais avec la quatrième place de Wilma Lauenstein (SC La Vue-des-Alpes), Léane Schmid (SC La Vue-des-Alpes) et Erine Pellaton (SC La Brévine) que la structure du GJ a brillé avec une médaille en chocolat chez les filles.

Sur l'épreuve individuelle en style libre du samedi, Erine Pellaton (2007) a terminé 16<sup>e</sup> et Wilma Lauenstein (2007) 20<sup>e</sup>. Enfin,

Léane Schmid (2008) s'est classée 28<sup>e</sup>, soit le 16<sup>e</sup> temps de son année d'âge. En U14 garçons, Ethan Pellaton (2009) a terminé 16<sup>e</sup>. Quant à Nils Truong (2010), son 24<sup>e</sup> rang lui a permis d'intégrer le top 10 de son année d'âge.

« Sur cette course individuelle, il y a eu des belles choses et de petites déceptions », explique l'entraîneur Alexis Jeannerod. « Erine, Ethan et Nils ont réalisé des performances de bon niveau. Malheureusement, Wilma a chuté au premier tour, perdant toute chance de réaliser un bon résultat. Quant à Léane, elle a accumulé de la fatigue ces dernières semaines et manquait de fraîcheur. »

Lors des relais en classique, constitués de trois participants par association, une équipe 100% CRP ski nordique GJ s'est démarquée chez les filles avec la belle quatrième place de Wilma Lauenstein, Léane Schmid et Erine Pellaton en terminant à 5 secondes du podium. « C'est une très belle performance pour les filles qui se sont battues jusqu'au sprint final », mentionne Alexis Jeannerod. Une équipe garçons composée de Nils Béguin (SC La Vue-des-Alpes) et des athlètes du CRP ski nordique GJ Ethan Pellaton et Nils Truong a terminé 14<sup>e</sup>.

Comm.

## L'Harmonie en concert À Môtiers encore demain vendredi



© Loïc Valverde

C'est sous la houlette de leur directeur Enrico Zapparrata que les musiciens môtisans de l'Harmonie ont donné leur concert, samedi à la salle de spectacles de Couvet.

Ils ont interprété avec brio un répertoire varié, soit de la musique originale à de la musique de films. Cette soirée sera redonnée demain vendredi, à 20 h 15, au collège de Môtiers.

## Il fallait crier quine à Saint-Sulpice



© Loïc Valverde

Salle comble, samedi dernier à Saint-Sulpice, à l'occasion du match au loto organisé par les musiciens de la fanfare l'Union du village. Les organisateurs ont joué la carte régionale en offrant des bons d'achats en monnaie locale.

## La FSG Travers a fait son cinéma !



© Loïc Valverde

Samedi dernier, les gymnastes de la FSG Travers ont exécuté des prouesses gymniques lors de leur soirée annuelle.

## FAITS DIVERS

### Une conductrice heurte une bordure à Noiraigue

Vendredi dernier, vers 7 h 45, une voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, âgée de 18 ans, circulait de Brot-Dessus en direction de Travers.

Arrivée dans une courbe à droite, elle a heurté la bordure en pierre avant de s'immobiliser.



ILS SONT SORTIS POUR...

### Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

**Lundi 6 février** : à 00 h 30 à Fleurier, alarme pour incendie, odeur de brûlé.

**Vendredi 10** : à 19 h 24 à Couvet, intervention technique ascenseur.

Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

# SERVICES RELIGIEUX

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 16 au 23 février

MÔTIERS : samedi, à 17 h, culte, D. Allisson. Dimanche, à 10 h, culte, D. Allisson.

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 16 au 24 février

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe des familles. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien et à 19 h, messe des Cendres. Jeudi 23, à 9 h, prière des mamans et à 19 h, messe. Vendredi 24, à 9 h, messe, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, chemin de croix.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, et à 15 h, messe des Cendres.

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 16 au 23 février

Samedi, à 20 h, soirée de louange. Dimanche, à 10 h, culte. Jeudi 23, à 20 h, conférence avec P. Amey, collègue de La Côte-aux-Fées (réfectoire).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : [www.eelcaf.ch/agenda](http://www.eelcaf.ch/agenda)

### Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

## LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur [www.lephare.ch](http://www.lephare.ch)

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :  
**JEUDI MATIN 8 HEURES**

# EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

 urgences: **144**

 services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**

 hotline pédiatrique: **0848 134 134**

[rhne.ch](http://www.rhne.ch)

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

**RHNE Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)**

Réception-secrétariat **032 864 64 51**  
Policlinique **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**  
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

## Remerciements

Réconfortées par les innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Monsieur Justin LEBET**

son épouse et sa famille remercient du fond du cœur tous ceux qui de près ou de loin ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Fleurier, février 2023

La famille de

**Rose BANDI**



tient à vous dire de tout cœur combien vos témoignages d'affection et de sympathie manifestés par votre présence, vos messages, vos envois de fleurs et vos dons ont été très appréciés et d'un grand réconfort.

Pour toutes ces bienveillances, nous vous disons merci.

Couvet, février 2023

Très touchée par vos nombreux témoignages de sympathie, la famille de

**Madame Rolande CURRIT née Leuba**

tient à vous remercier chaleureusement de l'avoir soutenue par votre présence, vos messages, vos fleurs ou vos dons qui l'ont réconfortée durant ce temps éprouvant de la séparation.

Couvet, février 2023



## Avis mortuaires

**Couvet**

*Prendre un enfant par la main  
Et lui chanter des refrains  
Pour qu'il s'endorme à la tombée du jour  
Prendre un enfant par l'amour  
En regardant tout au bout du chemin  
Prendre un enfant pour le sien*

Son épouse :

Moussette Zanotti Jeannet,

Sa fille :

Vanessa et son compagnon Pascal, ses enfants Quentin, Elia et Ilian,

Son fils :

Josquin et sa compagne Tina, ses enfants Dylan et Manon,

Son frère :

Jean-Pierre Zanotti, à Genève,

ainsi que les familles, parentes, alliées et amies

ont le chagrin d'annoncer le départ de

**François ZANOTTI musicien, percussionniste**

enlevé à leur tendre affection, le 8 février 2023, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :

Moussette et Vanessa Zanotti  
Rue du Premier-Mars 14  
2108 Couvet

Un grand merci à tout le personnel du Home Dubied, à Couvet, pour son écoute, son dévouement et sa bienveillance.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



**VAL-DE-TRAVERS**

Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - [pf.dubois@bluewin.ch](mailto:pf.dubois@bluewin.ch)

# REGISTRE DU COMMERCE

## DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

**Fondation des Colonies de Vacances de Fleurier**, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Fleurier, rue du Pasquier 2, c/o Guillaume Mairy, 2114 Fleurier.

**8086 Sàrl**, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Buttes, Le Faubourg 16, 2115 Buttes.

**Fondation Jean-Daniel Grandjean**, à Val-de-Travers. Hofner Jean-Patrice n'est plus membre ni président du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés. Jeanneret-Grosjean Viviane, du Locle, à Val-de-Travers, est membre et présidente du conseil de fondation avec signature collective à deux. Nouvelle adresse : Les Bayards, Quartier du Vent 30, c/o Viviane Jeanneret-Grosjean, 2127 Les Bayards.

**Relhdhis SA**, à Val-de-Travers. Mikdashi Zuhayr, jusqu'ici président, et Scheidegger Gaston Emil ne sont plus membres du conseil

d'administration ; leurs pouvoirs sont radiés. Levi Laurenti Giorgio, d'Italie, à Saint-Moritz, président, Levi Laurenti Alessandro et Levi Laurenti Maurice, tous deux de Castaneda, à Zurich, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Koch Roman, de Appenzell, à Kaltbrunn.

**SJ Immobiliers SA**, à Val-de-Travers. Mikdashi Zuhayr, jusqu'ici président, et Scheidegger Gaston Emil ne sont plus membres du conseil d'administration ; leurs pouvoirs sont radiés. Administration : Levi Laurenti Giorgio, d'Italie, à Saint-Moritz, président, Levi Laurenti Alessandro et Levi Laurenti Maurice, tous deux de Castaneda, à Zurich, lesquels signent collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Koch Roman, de Appenzell, à Kaltbrunn.

**Centagora Sàrl**, à Val-de-Travers. Mikdashi Zuhayr, jusqu'ici président, et Scheidegger Gaston Emil ne sont plus associés ; il a cédé ses 40 parts sociales de CHF 100 à l'associée « BURGANTIME SA » laquelle est désormais titulaire

de 100 parts sociales de CHF 100. Nouveaux gérants : Levi Laurenti Giorgio, d'Italie, à Saint-Moritz, président, Levi Laurenti Alessandro et Levi Laurenti Maurice, tous deux de Castaneda, à Zurich lesquels signent collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Koch Roman, de Appenzell, à Kaltbrunn.

**Le Temps Manufactures SA**, à Val-de-Travers. Mikdashi Zuhayr, jusqu'ici président, et Scheidegger Gaston Emil ne sont plus membres du conseil d'administration ; leurs pouvoirs sont radiés. Levi Laurenti Giorgio, d'Italie, à Saint-Moritz, président, Levi Laurenti Alessandro, de Castaneda, à Zurich, et Levi Laurenti Maurice, de Castaneda, à Zurich, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Signature collective à deux a été conférée à Koch Roman, de Appenzell, à Kaltbrunn.

**HRWA Sàrl**, à Val-de-Travers, Couvet, rue des Moulins 4, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.10.2022. But : décoration horlogère. Prestations accessoires, droits de préférence,

de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Associée : Rapin Varaporn, de Corcelles-près-Payerne, à Pontarlier, France, avec 20 parts sociales de CHF 1'000. Gérants : Bonvin Christophe Emmanuel, de Crans-Montana, à Ardon, président, et Rapin Varaporn, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 12.10.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

**Fromagerie de Travers SA**, à Val-de-Travers, Travers, rue du Temple 2, 2105 Travers. Nouvelle société anonyme. Statuts du 14.10.2022. But : fabrication et commercialisation de produits laitiers de toutes natures, ainsi que toutes prestations associées, y compris import et export. Capital-actions : CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions de CHF 1000, nominatives, liées selon statuts. Wasserfallen Nathan, de Ferenbalm, à Val-de-Travers, est seul administrateur avec signature individuelle. Selon déclaration du 14.10.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.





**La Côte-aux-Fées**  
Voyages & Excursions en autocars  
Tél. 032 865 11 24  
Fax 032 865 13 05  
e-mail : info@auto-transports.ch  
www.auto-transports.ch

**Cherchons pour début août 2023**  
**Conducteur / conductrice de bus**  
(permis cat. D)  
pour service de ligne CarPostal  
poste à 60%

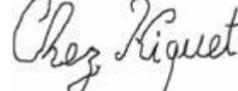
**Renseignements :**  
**Philippe Juvet**  
Tél : 032 865 11 24  
E-mail : phjuvet@auto-transports.ch



**CODONISA**  
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE**  
**BÉTON ARMÉ | CARRELAGE**  
**RÉNOVATION DE**  
**CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**2108 COUVET**  
**+41 32 863 12 16**  
info@codonisa.ch



**Boucherie**  
**Traiteur**  
**Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers  
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

**Langue de bœuf Fr. 10.-/kg**  
du jeudi 16 au mercredi 22 février inclus  
*le goût du vrai*

*Week-end des 18 et 19 février à midi*



**Cocktail de crevettes à l'orange**  
\* \* \*  
**Tournedos de bœuf**  
**Beurre au pinot noir**  
**Pommes frites maison**  
\* \* \*  
**Mousse au chocolat blanc et noir**  
Fr. 46.-

2115 Buttes - T 032 861 52 55

**bonnes tables**  
— food · wine · bar —  
Votre bonne table est appréciée  
par nos lecteurs. Pensez-y !



**Vous avez besoin de collaborateurs/trices qui :**

- sachent conduire du personnel et gérer le travail de leur équipe,
- veillent au bon déroulement des opérations de leur secteur (planification, présentation de projets, résolution de problèmes, établissement de rapports),
- s'assurent du respect des procédures de production ainsi que des règles d'organisation, d'hygiène, de sécurité et d'environnement,
- conduisent les actions d'amélioration continue (application de méthodes de contrôle et mise en œuvre d'une norme qualité sur les places de travail) ?

Le Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (CNIP) à Couvet vous propose dès le 7 mars 2023 de les former en qualité de

## chef/fe d'équipe d'industrie

La mission principale du/de la chef/fe d'équipe est l'organisation de la production dans un contexte en constante évolution tout en veillant à la cohésion des équipes.

Cette nouvelle formation réalisée en partenariat avec l'Association pour la Promotion de la Formation Continue (APFC) permet d'acquérir le **Diplôme intercantonal de chef/fe d'équipe d'industrie**.

Une séance d'information aura lieu le **jeudi 23 février à 17 heures** au CNIP, site Dubied 12 à Couvet.

Davantage de renseignements sur le site [www.cnip.ch](http://www.cnip.ch)




**Emballages en carton et carton ondulé**  
[www.bourquinsa.ch](http://www.bourquinsa.ch)

Nous sommes un groupe actif dans l'industrie de l'emballage en carton et carton ondulé avec plusieurs sites en Suisse.

Pour compléter notre équipe de vente interne à **Couvet**, nous recherchons pour le **1<sup>er</sup> avril 2023** ou à convenir, un/une

## Conseiller/ère de vente – 40%

**Votre activité :**  
Conseil et encadrement de la clientèle romande par téléphone et à notre show-room, réception des commandes, saisie des commandes dans le système informatique, élaboration, contrôle et suivi des offres.

**Votre profil :**  
CFC d'employé/e de commerce ou formation jugée équivalente, expérience du service clientèle, contact facile, sens du travail en équipe, utilisation aisée de l'informatique (MS Office, Outlook, Excel, etc.), de langue maternelle française, des connaissances de la langue allemande sont un atout.

**Nous vous offrons :**  
Une place de travail stable, une activité variée et enrichissante, des conditions adaptées à vos compétences et aux exigences du poste.

**Ce déficit vous intéresse ?**  
Envoyez votre dossier complet à [jobs@bourquinsa.ch](mailto:jobs@bourquinsa.ch)  
Pour tout renseignement complémentaire : 032 864 04 68

## REGISTRE DU COMMERCE

### DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

**Fondation Anna Evans pour la vie animale**, à Val-de-Travers. Bettex-Bourquin Marilyn Hélène n'est plus membre et vice-présidente du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés. L'adresse Fleurier, rue des Sugits 2, c/o Marilyn Bettex, est radiée.

**Publication du 4.10.2022. Fondation Dubied-Piaget**, à Val-de-Travers, Couvet, rue Fontenelle 19, 2108 Couvet. Nouvelle fondation. Acte de fondation du 13.07.2022. But : création et exploitation d'une institution destinée à recevoir de manière durable, avec ou sans limitation de durée, prioritairement des personnes âgées, voire des personnes en situation sociale délicate ; création et exploitation, pour les mêmes destinataires et aux mêmes conditions, d'appartements avec encadrement, subventionnables au titre de la Loi fédérale sur le logement, avec services d'assistance médicale, sociale et autres, nécessaires à un cadre de vie digne et sûr ; délivrer diverses prestations et services aux personnes âgées (livraison de repas, transports, etc.) dans le canton de Neuchâtel. Fusion : la fondation est issue de la fusion par combinaison de la « Fondation du Home Dubied », à Val-de-Travers, et de la

« FONDATION DU HOME DES BAYARDS », à Val-de-Travers, selon contrat de fusion du 21.06.2022 et selon décision de l'autorité de surveillance des fondations du 13.07.2022. La fondation a repris de la « Fondation du Home Dubied », selon bilan au 31.12.2021, des actifs de CHF 12'061'165, des passifs envers les tiers de CHF 3'920'641.49, soit un actif net de CHF 8'140'523.51, et de la « FONDATION DU HOME DES BAYARDS », selon bilan au 31.12.2021, des actifs de CHF 1'684'638.18, des passifs envers les tiers de CHF 785'945.80, soit un actif net de CHF 898'692.38. Conseil de fondation : Fallet Gilbert Louis, de et à Val-de-Travers, président, Wyss Stéphanie Christine, de et à Val-de-Travers, secrétaire, Brandt-dit-Gieurin Monique Yvette, du Locle, à La Brévine, Kleiner Claude-Alain, de Egliswil, à Val-de-Travers, Machado Dos Santos Marina Silvia, du Portugal, à Boudry, Codoni Vincent, de Breggia, à Val-de-Travers, Desaulles Murielle, de Démoret, à Val-de-Travers, Giardini Umberto, de Meyrin, à Val-de-Travers, Hofner Jean-Patrice Théophile Jules, de Duggingen, à Val-de-Travers, Hotz-Houzé Marie-Thérèse Noëlle Renée (dite Maïthé), de Neuchâtel, à Chamoson, Jehlé Brigitta Margarete, de Neuchâtel, à Val-de-Travers, Louis-Jacquet Ludovic, de Montanaire, à Val-de-Travers, Reymond Francis Marcel, de et à Val-de-Travers, Rub Nicole Liliane, de et à Val-de-Travers, et Strauss Maurice, de Stocken-Höfen, à Val-de-Travers. Kleiner Claude-Alain, président, Brandt-dit-Gieurin Monique Yvette et Machado

Dos Santos Marina Silvia sont également membres du comité de gestion. Signature collective à deux du président du conseil de fondation, du président et des membres du comité de gestion. Les autres membres du conseil de fondation n'exercent pas la signature sociale. Signature collective à deux avec un membre du comité de gestion de Martina Zeljka, de et à Val-de-Travers, directrice. Autorité de surveillance : Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

**Publication du 31.01.2023. Fondation Dubied-Piaget**, à Val-de-Travers. Hotz-Houzé Marie-Thérèse Noëlle Renée (dite Maïthé), et Rub Nicole Liliane ne sont plus membres du conseil de fondation.

**FONDATION DU HOME DES BAYARDS**, à Val-de-Travers. Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la Fondation Dubied-Piaget, à Val-de-Travers. La fondation est radiée par suite de fusion.

**Fondation du Home Dubied**, à Val-de-Travers. Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la Fondation Dubied-Piaget, à Val-de-Travers. La fondation est radiée par suite de fusion.

**Cyril Weissbrodt - CARROSSERIE DU SITE DUBIED Sàrl**, à Val-de-Travers, Couvet, rue des Moulins 20, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 03.10.2022. But : exploitation d'une

carrosserie ; réparation, achat et vente de tous véhicules automobiles, ainsi que vente d'accessoires pour automobiles. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Apports en nature et reprise de biens : les actifs et passifs de l'entreprise individuelle non inscrite au registre du commerce et exploitée jusqu'ici sous la raison de commerce « Cyril Weissbrodt - CARROSSERIE DU SITE DUBIED », à Val-de-Travers, par Weissbrodt Cyril, selon contrat du 03.10.2022 et bilan au 30.06.2022, présentant un actif de CHF 206'004.13, un passif envers les tiers de CHF 59'617.70, soit un actif net de CHF 146'386.43, montant imputé sur le capital à concurrence de CHF 20'000, en échange de 200 parts sociales de CHF 100, l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 126'384.43. Associés : Weissbrodt Cyril, de Milvignes, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 03.10.2022, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

**Café-Restaurant « Les Arcades », Dubol**, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

**Etel S.A.**, à Val-de-Travers. Procuration collective à deux a été conférée à Flückiger Lionel, de Pohlern, à Neuchâtel.



**MESURES DE VENT ET DE L'ACTIVITÉ  
DES CHAUVES-SOURIS AU MONT DE BOVERESSE**  
**Stand d'information pour les habitants des communes  
DE VAL-DE-TRAVERS, DES VERRIÈRES ET DE LA CÔTE-AUX-FÉES**

Le projet éolien du Mont de Boveresse, situé sur la commune de Val-de-Travers, est inscrit au Plan directeur cantonal. Son développement a débuté en 2008 et a été mis en veille en 2014 pour développer premièrement celui de la Montagne de Buttes (Verrivent SA) dont le plan d'affectation est actuellement en attente de validation par le Tribunal fédéral. En concertation avec la Commune, il a récemment été décidé de reprendre le développement du projet du Mont de Boveresse. La société ennova SA (propriété à 100% des Services Industriels de Genève) développe des projets éoliens en Suisse dont celui du Mont de Boveresse sur la commune de Val-de-Travers.

Une campagne de mesures sur le site du projet de Boveresse va être réalisée pendant 18 mois. Elle permettra de répondre aux exigences cantonales et fédérales en termes d'études d'impact sur l'environnement ainsi qu'aux normes internationales pour le vent. Les caractéristiques du vent ainsi que l'activité des chauves-souris vont être mesurées puis analysées à l'aide de trois mâts de mesure, installés au printemps 2023 :

Hauteur des mâts	Nombre	Période
99.5 m	1	mars 2023 – novembre 2024
70 m	2	mars 2023 – novembre 2023

Un stand d'information est organisé par la société ennova SA pour les habitants des communes de Val-de-Travers, des Verrières et de La Côte-aux-Fées pour fournir des informations sur cette campagne de mesures et répondre aux questions concernant le futur projet éolien du Mont de Boveresse.

**Le hall de la grande salle de Couvet sera ouvert de 17 h à 21 h le jeudi 23 février 2023.**

Pour toute autre demande d'information, vous pouvez contacter Christian Bernet, porte-parole des SIG, au +41 79 907 38 64.

## Buttes : cartables, alcool et cotillons ? 1 sur 2

Un sanctuaire scolaire, comme le collège de Buttes, peut-il devenir un lieu de fête et d'excès à fréquence régulière ? Pendant que l'air du temps pousse le Conseil communal de Val-de-Travers à généraliser massivement les zones 30 km/h dans les villages, pour atténuer les nuisances sonores, que fait-on pour limiter la pollution sonore de ces soirées ? À Buttes, des témoignages font état de fréquentes dérives quant au niveau sonore exagéré de certaines soirées dans la salle communale, sise dans le collège. Durant certaines « soirées », l'alcool coule à flots et de la drogue circule librement. En découle une question d'utilité publique : peut-on encore considérer que l'école de Buttes est un lieu sûr pour nos enfants ?

À Buttes, le malaise entourant le collège du village est de plus en plus perceptible. En cause, la salle communale du bâtiment scolaire qui abrite des soirées qui ont une fâcheuse tendance à cumuler les excès. En parallèle, le Conseil communal dit se soucier de plus en plus du bien-être de ses riverains et tente d'en attirer de nouveaux sur son sol. Dans ce contexte, les dérives en question paraissent de moins en moins « entendables » pour les habitants. Y aurait-il alors une politique à deux vitesses entre les nuisances « périphériques » à éliminer, comme celles du trafic routier, et les véritables grosses nuisances qu'on laisserait pourrir les nuits des villages ? Ou les autorités comptent-elles également s'y attaquer ?

### Plainte et témoignages convergents

Ces questions franches, je les ai posées à Yves Fatton. Le chef du dicastère des infrastructures a accepté de répondre aux questions et aux critiques. Il commence par reconnaître avoir connaissance du problème et affirme avoir reçu une plainte écrite directe à ce sujet. De notre côté, nous avons recueilli différents témoignages de la grogne butterane et les faits présentés dans cet article ont été vérifiés. Le bruit, d'abord : « La vie nocturne engendre inévitablement du bruit, c'est comme ça dans différents établissements comme l'Alambic par exemple », confie Yves Fatton. Rappelons toutefois

que l'Alambic est un établissement privé et non communal. Cela sort donc de notre sujet.

Précisons que RTN vient d'annoncer que l'Alambic allait mettre fin à son activité de discothèque ce printemps. « Pour ce qui est de Buttes, il n'y a pas que le collège qui accueille des soirées, il y a aussi la maison d'accueil « Les Hirondelles » par exemple. C'est une question qui englobe plusieurs composantes. » Les Hirondelles ne dépendent cependant pas de l'autorité communale.

Par ailleurs, comme la structure est située à une cinquantaine de mètres du collège, est-ce bien utile d'y conserver une salle communale ? « Je le crois. Ça semble être un lieu apprécié en tout cas. Et je ne pense pas qu'il y ait uniquement des gens irrespectueux qui la louent. Mais c'est vrai aussi qu'il y a parfois des problèmes de bruit et on va agir pour régler ça », affirme Yves Fatton.

### Radar sonore qui coupe la musique à partir d'un seuil

Par quels moyens exactement ? « Nous allons particulièrement ouvrir l'œil et nous allons aussi installer un radar sonore. Nous définirons une limite maximale de décibels à partir de laquelle le système électrique se coupe. Ainsi, si la musique atteint ce seuil, c'est qu'elle est trop forte et elle sera instantanément coupée. On va également afficher un écran indiquant en temps

réel le nombre de décibels dans la salle. Ce dispositif réglera les nuisances sonores venues de l'intérieur. » Mais les débordements ne se limitent pas à l'intérieur, d'après une partie des riverains. Beaucoup d'excès sonores et de comportements inappropriés nous ont été rapportés à l'extérieur du bâtiment scolaire.

### « Pas un lieu adapté pour certaines soirées, c'est du bon sens de le comprendre. »

Parmi ceux-ci, on relève des gens ivres, titubant et bruyants dans le périmètre de l'école. On peut également citer des cas de disputes qui dégénèrent jusque sur le quai de la gare à grand renfort d'insultes et de cris. Le périmètre d'une école est-il vraiment le bon lieu pour ce genre de soirées ? Un résident du voisinage dit son incompréhension : « Que les activités scolaires jouent de temps en temps les prolongations, d'accord ! C'est une école avant tout. Mais les soirées qui durent tout ou partie de la nuit, sans limites, on en a soupiré maintenant ! Chacun sait que les festivités débordent toujours du cadre lors des mariages. Il faut que ça cesse. Je pense, et je ne suis pas le seul à le penser, que ce n'est pas un lieu adapté pour certaines soirées comme les mariages. C'est juste une question de bon sens de le comprendre. » La suite et la réaction du conseiller communal la semaine prochaine.

Kevin Vaucher

## Barrelet ne rigole plus !

Il y a quelques mois, nous avons laissé le Môtisan Olivier D. Barrelet en « man in black » ! L'éternel artiste, devenu conférencier, avait sorti sa tenue de gala lors d'une troisième balade musicale autour de Mozart. Le 25 février prochain (17 h, espaceVal, entrée libre), c'est à autre chose qu'il va se frotter. Il partira du texte de la parabole de « l'enfant prodigue » (récit rapporté par l'Évangile) pour le réinterpréter à sa façon, à l'aide d'images, de vidéos et de musiques. C'est une nouvelle facette de son personnage qu'il va livrer sous vos yeux !

D'ordinaire, son œil rieur et son bagou volontiers désorganisé sont les choses qu'il vous impose volontiers quand vous le rencontrez. Mais cette fois, Olivier D. Barrelet ne rigole plus ! L'homme se sent investi d'une force intérieure particulière et je le comprends dès que j'arrive dans son petit appartement de Môtiers. Devant lui, il a préparé un grand classeur dans lequel il a regroupé tout son travail des derniers mois. Il a tout préparé au millimètre. Quelques feuilles en papier et des stylos de différentes couleurs se massent à portée de main.

### Il ne sera pas seul sur scène

Il débute : « J'ai disséqué la parabole du Retour de l'enfant prodigue en 26 passages. Et je procéderai en duo pour les illustrer. Chaque passage sera lu par mon amie Caroline et j'y répondrai brièvement afin d'introduire une vidéo, des images ou des passages musicaux pour donner du sens artistique à ce qui a été lu. » Ce supplément visuel ou sonore est évidemment influencé par le ressenti d'Olivier D. Barrelet. « C'est quelque chose d'unique car très personnel. Et, à ma connaissance, une interprétation de cette parabole, à travers plusieurs supports, n'a jamais été faite. » La sélection musicale fera la part belle à différents compositeurs : Bach, Vivaldi, Benedetto...

### « Traite-moi comme un de tes mercenaires »

L'histoire du Retour de l'enfant prodigue passe par différents stades tels le départ et la débauche.

Le moment le plus important vient quand l'enfant revient auprès de son père après avoir tout perdu. Il s'agenouille et demande pardon. Voici sa tirade : « Mon père, j'ai péché, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Traite-moi comme un de tes mercenaires maintenant. » Quoi d'autre que du Jean-Sébastien Bach pour mettre en musique ce sommet dramaturgique ? « Il n'y a pas mieux », se délecte le Môtisan. « Quand le père lui accorde son pardon et le prend dans ses bras, c'est une décision forte. » Il saute soudain sur ses stylos et griffe cette scène sur papier, comme si elle était imprimée dans son cerveau. Il faut dire que ce retour vers le père, Olivier D. Barrelet l'a également entrepris, il y a plusieurs années.

### Barrelet, cet homme blessé !

L'issue de ce rendez-vous fut tout aussi intense mais moins heureuse. Touché ! L'homme ne souhaite pas en dire davantage publiquement sur ce qui reste visiblement une blessure ouverte pour lui. Voilà qui explique sans doute toutes ces heures de travail, ce classeur plein de documents ainsi que cet engagement inflexible à la tâche. L'homme se sent investi d'une mission très personnelle. Barrelet l'incompris, et l'artiste un peu fou, veut montrer qu'il est plus que ça ! À lui de vous le montrer, le 25 février, à espaceVal. Avant peut-être d'être invité dans un autre type de sanctuaire pour revisiter ce « morceau d'Évangile » ?

Kevin Vaucher

## Salle comble à Noiraigue pour la compagnie du Poulailier



Les comédiens de la compagnie vaudruziennaise Le Poulailier sont montés sur scène, samedi et dimanche derniers, pour présenter « Sexe & jalousie ».

Une comédie écrite par Marc Camoletti et mise en scène par Benoît Ecabert que les nombreux spectateurs ont appréciée.

# LES FILMS

## Ant-Man et la guêpe : Quantumania

De Peyton Reed, action, fantastique, science fiction, avec Paul Rudd, Evangeline Lilly, Michael Douglas...



Les super-héros et partenaires Scott Lang et Hope Van Dyne – alias Ant-Man et la guêpe – vont vivre de nouvelles péripéties. En compagnie de Hank Pym et Janet Van Dyne – les parents de Hope – le duo va explorer la dimension subatomique, interagir avec d'étranges nouvelles créatures et se lancer dans une odyssée qui les poussera au-delà des limites de ce qu'il pensait être possible.

## Last dance

De Delphine Lehericéy, comédie dramatique, avec François Berléand, Kacey Mottet Klein, Maria Ribot...



Germain, 75 ans, vit une retraite contemplative, pratiquant un farniente indécent nourri d'une légère misanthropie. Lise, sa femme depuis 50 ans, s'occupe de tout à la maison et remplit avec bonheur son agenda d'activités artistiques et bénévoles. Le jour où Lise décède brutalement, la vie de Germain est alors envahie par sa famille qui lui impose une surveillance dont il se serait bien passé.

## Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu

De Guillaume Canet, aventure, comédie, avec Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Vincent Cassel...



Nous sommes en 50 avant J.C. L'impératrice de Chine est emprisonnée à la suite d'un coup d'État fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon.

Aidée par Graindemaïs, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix, dotés d'une force surhumaine grâce à leur potion magique.

Nos deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr de venir en aide à la princesse pour sauver sa mère et libérer son pays. Et les voici tous en route pour une grande aventure vers la Chine.



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2023

FÉVRIER

- ▶ 17, MÔTIERS : concert annuel, org. fanfare l'Harmonie.
- ▶ 26, FLEURIER : journée de championnat, org. Unihockey Club Klub.

MARS

- ▶ 10, 11, 12, NOIRAIGUE : atelier de cuisine et chant orthodoxe, org. association DOM.
- ▶ 11, LES BAYARDS : concert annuel, org. les accordéonistes La Gaité.
- ▶ 11, TRAVERS : concert annuel, org. fanfare La Persévérante.
- ▶ 11, LES VERRIÈRES : disco hardstyle, org. jeunesse du haut Vallon.
- ▶ 18, FLEURIER : gala, org. club patinage artistique.
- ▶ 25, NOIRAIGUE : concert annuel, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 25, VAL-DE-TRAVERS : vente de gaufres, org. Un P'tit Plus.

- ▶ 30, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.

AVRIL

- ▶ 1, FLEURIER : Vid'armoires, org. Nantibatingou.
- ▶ 2, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'Émulation.
- ▶ 15, LES VERRIÈRES : concert annuel, org. fanfare l'Écho de la Frontière.
- ▶ 16, SAINT-SULPICE : vide-greniers, org. musée VW.
- ▶ 29, FLEURIER : concert annuel, org. Union instrumentale.

MAI

- ▶ 6, FLEURIER : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.
- ▶ 6, COUVET : concert, org. Chœur de l'Amitié.
- ▶ 6, SAINT-SULPICE : concert annuel, org. fanfare l'Union.
- ▶ 6, FLEURIER : tournoi populaire, org. Unihockey Club Klub.

- ▶ 6, FLEURIER : bourse aux vélos, org. Pro Vélo et ATE-NE.
- ▶ 7, COLOMBIER : concert, org. Chœur de l'Amitié.
- ▶ 7, COUVET : trio Artémont, org. Évasions Musicales.
- ▶ 13, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 13, SAINT-SULPICE : la nuit des musées, org. musée VW.
- ▶ 13, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.

JUIN

- ▶ 2, COUVET : défi-jeunesse, org. Swiss Canyon Trail.
- ▶ 3, 4, COUVET : Swiss Canyon Trail.
- ▶ 3, FLEURIER : concert, org. Chœur d'Hommes du Val-de-Travers.
- ▶ 3, 4, COUVET : Valtrabrique.
- ▶ 9, 10, MÔTIERS : 500<sup>e</sup> Abbaye.
- ▶ 10, VAL-DE-TRAVERS : circulation

des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.

- ▶ 24, 25, LA BRÉVINE : 10<sup>e</sup> tractomania, org. Avmahc.

SEPTEMBRE

- ▶ 2, NOIRAIGUE : 150<sup>e</sup> anniversaire, org. fanfare L'Espérance.
- ▶ 7, NOIRAIGUE-TRAVERS : course des aînés.
- ▶ 8, 9, TRAVERS : fête des moissons.
- ▶ 9, VAL-DE-TRAVERS : circulation des trains touristiques, org. VVT et RVT-Historique.
- ▶ 12, BUTTES : concert de la fête des fontaines, participation fanfare l'Union Saint-Sulpice.
- ▶ 28, 29, 30, COUVET : 10<sup>e</sup> festival de la Chapelle aux Concerts, org. Évasions Musicales.

## Bien-être et santé : 4<sup>e</sup> Salon des Fées Balade de santé au pays des Fées!

Bienvenue dans le Salon des Fées ! Ce salon de bien-être et de santé existe depuis dix ans et il fêtera sa quatrième édition, à espaceVal. C'est « Le Centre » de Noiraigue et son équipe qui sont à la baguette de ce moment qui se voudra hors du temps, les 4 et 5 mars prochain. À leurs côtés, une multitude de Fées se déploieront pour vous dépayser et peut-être exaucer vos vœux, qui sait ?

Vous allez franchir la porte du Salon des Fées. Vous êtes prêts ? Alors c'est parti ! Tout commence par cette histoire aux vertus bien-faisantes. Une nuit, les Fées se sont présentées à moi dans un songe. Elles dansaient dans une légèreté presque invisible.

**Entrée libre, le bien-être aussi**

Quand l'une d'elles s'est approchée pour me parler, ses mots doux et chaleureux ont résonné en moi comme une bénédiction : « Nous savons que tu souhaites rassembler les humains de bonne volonté dans un espace de communication et de découverte des possibles. Nous t'en remercions infiniment car ceci est notre souhait également. Nous allons t'aider dans ton projet. » Voilà comment le premier Salon des Fées a

vu le jour il y a dix ans. Si vous ne croyez pas à cet imaginaire un brin féérique, le meilleur moyen de vérifier reste de vous rendre directement à espaceVal pour découvrir quels secrets cache ce rendez-vous bien-être et santé. L'entrée est libre. Il y a simplement des collectes pour les ateliers et les conférences.

**Dix-huit heures d'ouverture en deux jours**

Durant ces deux jours dédiés au bien-être, seize conférences et ateliers seront proposés aux visiteurs. Vous pourrez profiter des invités (Rosette Poletti, Marianne Grasselli-Meier, Benjamin Ries et Alban Boudry) durant dix heures non-stop le samedi 4 mars (10 h – 20 h) et durant huit heures le lendemain (10 h – 18 h). Une trentaine d'exposants compléteront l'offre concoc-

tée par « Le Centre ». Celui-ci est un espace de thérapies naturelles à Noiraigue. Il connaît donc son domaine et a choisi avec soin ceux qui viendront vous donner leurs recettes de santé.

**Concert, food-trucks et jeux**

Pour accompagner votre balade de santé au pays des Fées, un concert de musique chamanico-celtique (Claire-Lyse Von Dach) et des food-trucks se trouveront sur votre chemin. La galette Helvète (galettes et crêpes) et Pasylema (poké bowls) viendront en renfort de la buvette d'espaceVal. Du grimage et des jeux en bois pour les enfants seront également à disposition. De quoi offrir à toute la famille l'opportunité d'ouvrir ses ailes ?

Comm. - Kevin Vaucher

## Marche du 1<sup>er</sup> mars Discours, coups de canon et... cars!

La semaine prochaine, vous pourrez profiter de notre cahier supplémentaire autour du 1<sup>er</sup> mars. Nous vous présenterons en détail cette édition particulière, en l'honneur du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel. Cette cuvée jubilaire (et jubilatoire ?) sera aussi le bon prétexte pour (re)découvrir quelques anecdotes et faits marquants de ces 175 ans d'histoire et près de 40 ans de marche officielle sur le château de Neuchâtel. Mais cette année, personne ne marchera en direction du château lors du 1<sup>er</sup> mars.

**Direction... La Vue-des-Alpes**

Les organisateurs ont décidé de mettre à l'honneur La Vue-des-Alpes

comme lieu de convergence, d'animations et de fête de la manifestation. Concrètement, trois départs seront donnés depuis Le Locle, Valangin et Rochefort. Qu'est-ce que cela implique pour les marcheurs vallonniers ? Eh bien, ceux-ci auront droit à un discours du président de commune Frédéric Mairy. Il faudra se lever tôt car il se fera à 6 h 30 devant la Maison de l'absinthe. Ensuite, la Batterie 14 bombardera ses fameux tirs au canon avant que tout le monde n'embarque à bord de cars spéciaux. Direction Rochefort où le départ vers La Vue-des-Alpes sera donné à 7 h 30. De nouveaux tirs au canon y seront donnés. Pour participer aux festivités, l'inscription est obligatoire et doit se faire, avant le 21 février, à l'adresse suivante : [www.marchepremiermars.ch](http://www.marchepremiermars.ch).



## U3a : le cannabis, une plante multiforme et multusage. Quelques aspects médico-légaux

**Mercredi 22 février, à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Christian Giroud, toxicologue médico-légal, retraité du Chuv-Unil.**

Les variétés de cannabis sont de formidables usines chimiques qui synthétisent plus de 100 phytocannabinoïdes, dont le THC et le CBD. En 2020, le cannabis a été retiré par l'ONU de la liste des drogues les plus dangereuses. Toutefois, le cannabis est un outil à plusieurs tranchants.

Sa balance risques/bénéfices dépend de la dose, de l'âge, des antécédents familiaux, de la fréquence et de son mode de consommation et de la prise d'autres substances.

Après un tour d'horizon de ses diverses propriétés, une discussion autour des stratégies qui permettent d'évaluer ses effets sur la conduite automobile suivra.

Comm.

**Week-end ski**  
**Fais le plein d'énergie!**  
Du vendredi au dimanche

**Du vendredi 17**  
**au dimanche 19 février 2023**

**ACTION**  
**3 JOURS**  
**-6 cts/L**

**Station eni**  
**Boveresse**



 eni.com/ch

**Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.**  
**Notre expérience**  
**à votre service depuis 25 ans.**

 **CHRISTIAN**  
**LEBET**  
**FIDUCIAIRE**

Grande-Rue 10  
2112 Môtiers (NE) T 032 866 15 14  
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

 **C-FEE** 

Yuliya Page  
077 506 36 93  
C-FEE@bluewin.ch  
2114 Fleurier

**A VOTRE SERVICE:**

- Classement de vos documents
- Gestion de vos paiements
- Analyse de votre situation financière
- Établissement d'un budget ménage
- Établissement de la déclaration d'impôts
- Un conseil personnalisé

Les familles, les jeunes et les seniors.  
Simplifiez-vous la vie et déléguez ces tâches. Prenez le temps pour vous!  
Pour info, les économies annuelles peuvent être considérables même pour les revenus modestes. Rendez-vous occasionnel ou sur abonnement (de 58 CHF/mois).  
Possibilité de déplacement à votre domicile.

**Profitez de nos offres combinées!**

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

 **LE JOURNAL**  
de Sainte-Croix et environs

**CE NUMÉRO EST DE 12 PAGES**

## Buttes, bientôt capitale des combats clandestins ?

L'atmosphère est lourde, l'air est embrumé et l'environnement se veut sombre, presque hostile. Il règne comme une ambiance clandestine. De l'opacité qui couve cette nuit de février, on ne distingue guère que des chiens aux crocs menaçants, encordés par des agents de sécurité au look d'anciens délinquants. Au fur et à mesure qu'on avance dans ce lieu mal famé, on croise de plus en plus d'individus encagoulés. Même ici, il ne fait pas bon être reconnu. Tout à coup, un voile blanc se lève et nous voici plongés au cœur d'une arène ou l'on combat à mains nues. Nous ne sommes pas dans une banlieue moscovite mais c'est bien à Buttes que l'on gravite !

Autour de nous, une foule de cabossés de la vie entoure les combattants. Les cris se font de plus en plus insistants et « la meute » assoiffée demande de plus en plus de sang. Fin de l'affrontement, les poings sont rangés et les têtes bien amochées. Place au massacre suivant. L'un des deux prochains guerriers en lice s'appelle Steve Chappuis. C'est un colosse qui découvre ce monde afin d'amasser de l'argent pour sauver la ferme familiale. « Et... coupez ! »

### De la lutte aux combats clandestins

Il ne s'agirait pas de vous « spoiler » la suite du film « Passez l'Hiver », que vous découvrirez en janvier 2024 ! Car ce qui précède s'agit bel et bien d'un décor de

film. Nous sommes bien une nuit de février et c'est bien à Buttes que ça se passe. Plus précisément dans l'énorme hangar de la brocante Vérisia. « C'est un lieu incroyable, qui dégage vraiment quelque chose de fort. C'était parfait pour y tourner des scènes de combats clandestins », dévoile le directeur de production Nicolas Zen-Ruffinen. Ce film retracera effectivement la vie d'un jeune paysan, champion de lutte suisse, qui va être poussé dans le monde des combats clandestins par son frère lorsque celui-ci sort de prison.

### Une violence qui s'explique

S'ils décident de prendre cette voie, c'est pour sauver (de la faillite) l'exploitation familiale qu'ils ont héritée au décès de leur père. La violence mise en scène dans

cette histoire n'est pas « gratuite », elle vise à rendre compte de la mort programmée de la paysannerie et de la violence ordinaire dans laquelle se complaît notre société. « Un monde sans pitié et rongé par la crise où la précarité gagne continuellement du terrain. C'est autant une réflexion sur la violence du monde du travail que sur celle qui définit les combats clandestins », évoque le réalisateur Pierre Monnard. Le Fribourgeois cherchait deux fermes pour servir d'environnement de base à son film. C'est à Sainte-Croix et au Mont-de-Buttes qu'il les a trouvées.

### Le travail du « repéreur »

C'est ce qui explique pourquoi il a décidé de tourner cette coproduction franco-suisse dans notre région. « Une fois que les deux fermes ont été trouvées, on a engagé un repéreur pour trouver des lieux correspondant à nos besoins dans la région. Mais on va aussi aller tourner à Marseille dans quelques jours car les combats clandestins se passent en banlieue française », reprend Nicolas Zen-Ruffinen. Lundi, à Buttes, l'équipe en était au seizième jours de tournage. Elle a aussi tourné différentes scènes dans les rues de Fleurier, hier. Il faut savoir qu'une journée de tournage permet de créer trois minutes de film environ. Le tournage prendra fin le 6 mars.



La ferme du Mont-de-Buttes, qui sert de base à l'histoire du film.

### Plusieurs millions de budget

Suivra alors plusieurs mois de post-production (montage, correction des couleurs, musique,...). Le budget du film est un peu inférieur à la moyenne suisse qui se situe à 3.5 à 4 millions de francs. « Ça peut paraître beaucoup mais c'est pas grand chose par rapport à la France (15 à 20 millions) ou aux États-Unis (50 millions). » L'Office fédéral de la culture et les cantons soutiennent généralement le cinéma suisse à travers la Fondation Cinéforum notamment. « Vous savez, quand on réalise un film on est un véritable petit cirque itinérant avec une quinzaine de véhicules, des remorques, des camionnettes, un poids lourd et passablement de monde pour faire tourner tout cela. »

### 400 figurants et 21 rôles principaux

Je confirme sans peine. Dans la Vérisia et dans ses abords, un monde fou se côtoyait, durant la nuit de tournage, qui a duré de 19 h 30 à 4 h du matin. S'il y a dix personnes devant la caméra,

vous pouvez être sûr qu'il y en a au moins le triple derrière elle. « C'est particulièrement vrai pour ce film où nous faisons tourner plus de 400 figurants et 21 rôles principaux. En plus de l'équipe technique qui compte 35 personnes. » À Buttes, il a été choisi de tourner de nuit afin d'avoir une lumière la plus naturelle et la plus pure possible. Il aurait été possible de tourner en plein jour et d'installer un sas de lumière pour obscurcir la luminosité mais cela se fait plutôt si l'équipe reste plusieurs jours sur place. Mais ça, c'est le combat des techniciens.



Kevin Vaucher



## HOCKEY SUR GLACE FÉMININE



### Coup double pour les Women Cat's

L'équipe féminine du CP Fleurier a passé un beau dimanche soir, en s'offrant la tête du leader Meyrin. Les joueuses de Serge Pipoz ont non seulement mis les formes (victoire 0-6) mais elles se sont aussi sacrément rapprochées de la première place. Avec un seul point de retard sur Meyrin, mais encore un match à jouer, les Women Cat's peuvent s'assurer de la première place samedi contre Prilly (17 h à domicile). Ce qui leur permettrait d'appréhender les play-off avec une certaine sérénité.



Les Women Cat's et leur coach Serge Pipoz n'ont pas fait dans la dentelle contre Meyrin. La première place leur tend désormais les bras !

Dans le championnat de ligue D féminin, le CP Fleurier a pratiquement tout gagné cette saison. Onze matches pour dix victoires. La seule équipe à avoir battu une fois est Meyrin. Comme pour punir les Genevoises de leur « faute », les Women Cat's ont tenu à faire les choses avec la manière, dimanche soir. « Les filles sont entrées directement dans la partie en abattant un super job », corrobore leur entraîneur Serge Pipoz.

#### « Pas totalement relax avant le 4<sup>e</sup> but »

C'est si vrai qu'une bonne partie du chemin avait déjà été faite après la première période. Marion Robert, Mylène Gonçalves et Clara Da Silva ont toutes les trois marqué dans les vingt premières minutes. « Mais Meyrin est un bon adversaire. Je t'avouerais que je n'étais pas totalement relax avant que tombe le 4<sup>e</sup> but », souffle-t-il. Le quatrième but puis le cinquième et enfin le sixième sont tombés dans l'ultime tiers-temps du match. Au décompte final, Marion Robert est repartie avec un doublé alors que Mylène Gonçalves s'est parée d'un joli coup du chapeau !

#### Une histoire d'airbag : à couper le souffle

Les Women Cat's n'ont même pas eu à regretter les deux buts inscrits, puis invalidés par les arbitres. En revanche, il est plus regrettable d'avoir dû subir quelques mauvais

coups de Genevoises, sans doute un peu frustrées par le déroulé de la rencontre. Océane Vermot en est ressortie avec une petite frayeur et une bonne douleur au dos. « La joueuse de Meyrin n'a pas été sanctionnée car elle n'a pas réussi à s'arrêter », selon les dires des arbitres. Et c'est la pauvre Océane Vermot qui a donc fait office d'airbag. Une explication à couper le souffle !

#### Finir le travail samedi !

« Finalement, cet incident a eu pour effet de rebooster mes joueuses. Poussées par notre super public qui avait fait le déplacement, on n'a rien lâché. » D'après les dires des observateurs présents, c'était le match le plus abouti des Women Cat's cette saison. Il reste cependant à finir le travail, ce samedi, contre Prilly. Comme elles affrontent la lanterne rouge (aucune victoire à ce jour), cela semble plutôt bien parti pour boucler l'exercice à la première place. Et, du même coup, bénéficier d'un tirage favorable pour les play-off qui devraient commencer dès le 25 février.

#### ÉQUIPE FÉMININE

Meyrin - Fleurier 0-6 (0-3, 0-0, 0-3).  
Buts : Robert (2x), Gonçalves (3x), Da Silva.

1. Meyrin	12	9	1	1	72	13	30
2. Fleurier	11	9	1	0	87	8	29
3. Lausanne	11	5	0	1	50	18	16
4. NE Academy 1999	11	3	0	0	30	66	9
5. Prilly-Lausanne	11	0	0	0	11	13	147

Kevin Vaucher

#### AUTRES RÉSULTATS

**U20-A :** Neuchâtel - Fleurier 5-6 AP.  
**U17-TOP :** Fleurier - Valais-Wallis Future 6-5.  
**U13-TOP :** 3 matches gagnés au tournoi de Saint-Imier. 9-0 contre Neuchâtel, 5-0 contre La Chaux-de-Fonds et 3-1 contre Saint-Imier.  
**U11 :** 2 matches perdus et 1 match nul au tournoi de Düdingen. 0-2 et 0-0 contre Düdingen et 1-8 contre Griffon.  
**U9-2 :** 2 matches gagnés et 1 match

perdu au tournoi à Fleurier. 3-2 contre Neuchâtel II, 10-9 contre Yverdon-les-Bains et 2-4 contre Le Locle.  
**U13-a :** initialement prévu, le tournoi de Vallorbe s'est finalement changé en match (une équipe ne s'étant pas présentée). Les joueurs de La Vallée de Joux se sont mélangés à ceux de nos chats et de l'équipe accueillante. Résultat du match : Fleurier - Vallorbe-Vallée de Joux 3-2.

## COURSE À PIED



### Trois « fées-louves » dans la neige !

Le mercure est enfin remonté un peu ces derniers jours. Mais quand la nuit arrive, la tendance générale est plutôt à se caler au coin du feu ou près d'un radiateur. Mais il y a des Vallonnières et des Vallonniers qui n'adhèrent pas à ce « schéma routinier hivernal ». Plus

de cette course de 10.4 bornes et près de 400 mètres de dénivelé positif. Après avoir quitté le Centre sportif du Sentier, la trace s'enfonçait rapidement dans la forêt « où on s'enfonçait jusqu'aux chevilles dans la neige », rapportent les participantes. Plus



Le selfie des Fées avec Tiphaine Huguenin (au 1<sup>er</sup> plan), Catherine Audétat et Ana Raquel Da Silva Matos.

sieurs d'entre eux, dont trois Fées du Cross-club Val-de-Travers, se sont donc dirigés vers le « Winter Trail » de la Vallée de Joux. La bien nommée Nocturne des loups (et des louves).

#### Tiphaine Huguenin deuxième

Au soir du 10 février, elles ont pris le départ - et leur courage

de 150 dames et 260 hommes ont suivi ce parcours « du loup ». La Bayardine Tiphaine Huguenin a été particulièrement habile, en se classant deuxième meilleure femme, en 1 h 03. Soit trois minutes de plus que la gagnante vaudoise Céline Monnard. Ana Raquel Da Silva Matos est arrivée treizième (1 h 12) et Catherine Audétat 66<sup>e</sup> (1 h 28).

### Julia Fatton fait du court : 15 bornes !

Une fois n'est pas coutume, la Néraouie Julia Fatton ne s'est pas élancée sur un long périple de course à pied, comme elle l'aime tant. C'est sur les 15 kilomètres de la « Leimentalerlauf » d'Oberwil (Bâle-Campagne) qu'elle s'est amusée le 11 février. Une distance sur laquelle elle n'a pas beaucoup de repères puisqu'elle ne la pratique pratiquement jamais. Malgré tout, la Vallonnière s'est

classée à la quatrième place de sa catégorie, bouclant sa sortie en 1 h 13. C'est sept minutes de plus que la gagnante locale Bettina Steiger (25 partantes dans cette catégorie). Son mari Christian a préféré l'encourager sans chausser les baskets. On le soupçonne de vouloir s'économiser un peu avant les 100 kilomètres des Mines réjouies, le 25 février. Malin, le Christian !

## HOCKEY SUR GLACE



U9-1 : 2 matches gagnés et 1 match perdu au tournoi de Saint-Imier. 6-4 contre Delémont 3-2 contre La Chaux-de-Fonds (penalties) et 2-9 contre Saint-Imier.

## BASKETBALL



### Fleurier poursuit sa « transition »

Comme nous vous le révélions dans un précédent Courrier, le club de basket de Fleurier revit enfin cette saison. Après plusieurs années sans équipe active, une formation de 3<sup>e</sup> ligue a pu être inscrite pour le championnat 2022/23. Le coach-joueur-dirigeant Patrick Jacot s'est dit « content de voir que des jeunes étaient prêts à relancer les activités du basket vallonnier. » Tout en mentionnant aussi le fait qu'il tablait sur une saison de transition.

#### Huitième du classement

Cela se confirme dans les résultats, même si le plus important est déjà de pouvoir vous en parler, pour le moment. C'est preuve qu'il y a à nouveau de la vie sous les paniers de basket de Belle-Roche. Au niveau sportif, Fleurier a concédé une large défaite contre l'un des favoris de son groupe de 3<sup>e</sup> ligue : SUN Basket (49 - 125). C'était vendredi dernier. Dix jours plus tôt, les Fleurisans s'étaient défendus les armes à la main contre Burgdorf (défaite 74-50). Le BCF est huitième d'une hiérarchie qui départage neuf équipes. Sa prochaine rencontre aura lieu à Bienne, le 8 mars prochain.

## FOOTBALL



### Encore des succès pour le Groupement



Les juniors A du Groupement ont ramené la coupe « à la maison ».

En attendant de retrouver les terrains extérieurs et la compétition, le Groupement du Val-de-Travers parcourt les différentes salles du canton pour disputer des tournois de futsal. Le week-end dernier, les garçons se sont mis en évidence avec la victoire des juniors D1 lors du tournoi ANF du Locle. Les D2 sont montés sur la troisième marche du podium pendant que les D3 se classaient au sixième rang. Les juniors A ont également été couronnés dans leur catégorie. Moins de succès pour les C2 qui se sont contentés de la sixième place.

## VOLLEYBALL LNB



### Mais, mais, mais...!

Après une défaite 0-3, on ne peut pas dire que le VBC Val-de-Travers monte en puissance. Mais, on peut affirmer sans peine qu'il est en train de sérieusement faire chauffer le moteur en vue des play-out. Samedi passé, Valtra s'est incliné contre Glaronia mais on n'a pas senti une très grosse différence dans le jeu. Les Vallonnières ont encore deux matches pour ajuster les derniers réglages et arriver fin prêtes pour l'opération maintien. Mais le seront-elles ?



Ensemble au bloc, Georgia Hadjicharalambous (à gauche) et Anastasia Fretzios ont été deux éléments forts d'un VBC Val-de-Travers en pleine progression. Il reste deux matches pour peaufiner les réglages avant les play-out.

Les étoiles du Courrier :  
\*Hadjicharalambous \*\*Fretzios  
\*\*\*Masoura

Vous allez me dire que ça fait beaucoup de « mais » dans le chapeau. C'est bien le problème que doit réussir à résoudre les joueuses de Plinio Sacchetti. C'est-à-dire terminer une rencontre sans qu'on ne puisse objecter de «...mais elles ont perdu » en conclusion. Pour donner le bon exemple, je vais donc faire un article sans utiliser le terme « mais » cette fois-ci, en espérant que je n'aie plus à l'utiliser dans mes prochains comptes-rendus de matches.

#### Des défaites qui ne se valent pas

Ceci étant posé, il faut commencer par dire que toutes les défaites ne se valent pas. Certes, Valtra a perdu vingt fois cette saison. Toutefois, le revers concédé contre Glaronia est à mille lieues de celui accusé en ouverture de saison contre Kanti Baden. C'était le 25 septembre 2022. En cinq mois, l'équipe s'est énormément développée. Les progrès ont été collectifs (tactique, positionnement,...) et personnels. Il y a aussi eu l'apport d'un troisième renfort étranger.

#### Renfort à 95% dans le juste

Arrivée en début d'année, la Chypriote Georgia Hadjicharalambous commence à apporter une grosse plus-value sur le terrain. Après des débuts hésitants, elle a pleinement trouvé sa place et elle remplit vraiment son rôle de moteur de l'équipe. Contre Glaronia, elle était dans le juste dans 95% de ses actions. Si les deux autres mercenaires (Eva Masoura et Gaby Fernandes) jouent à leur top niveau en même temps, c'est déjà une belle base sur laquelle s'appuyer.

#### Les progrès des Suissesses

C'est aussi au niveau des jeunes Suissesses que les efforts portent leurs fruits. Elodie Mehmetaj a été plusieurs fois la meilleure joueuse de son équipe sur le terrain. La jeune libéro Trixie Cuche a régulièrement montré qu'on pouvait compter sur elle quand elle était alignée. Tout comme Charlotte Cosandier et d'autres jeunes éléments. Le prochain niveau sera de gagner en régularité de performance. Cette régularité, on aurait apprécié l'avoir avec Anastasia Fretzios. Malheureusement, l'ancienne patineuse a

été rattrapée par quelques soucis de blessures.

#### Retour d'Anastasia Fretzios

Dimanche, elle est enfin revenue au jeu et elle a fait preuve d'une très belle jouerie. Surtout, on a senti qu'elle avait « faim de terrain » et c'est la plus belle réponse qu'elle pouvait apporter à son corps, qui lui joue parfois de mauvais tours. Tout ceci accumulé fait que Valtra a presque fait jeu égal contre le leader incontesté de la saison. Glaronia, qui prétend à la promotion dans l'élite du volley suisse, et Valtra, qui se sait condamné aux play-out, ont presque joué la même partition sur ce match.

#### La loi des séries

La différence s'est faite dans l'enchaînement des points gagnés. Une équipe comme Glaronia est capable d'empocher quatre, cinq voire six points de suite pour faire la différence ou se sortir d'une situation compromise. Valtra n'arrive malheureusement pas encore à le faire et c'est ce qui explique pourquoi il a tant de mal à remporter les sets et les matches (5 sets gagnés depuis le début de la saison, contre 59 pour Glaronia). Mets, mets, mets-en un petit peu plus encore et le vent va finir par tourner, pourrait-on dire à Valtra.

LNB QUALIFICATION						
Val-de-Travers - Glaronia	0-3 (18-25, 23-25, 15-25)					
1. Glaronia	20	18	1	1	0	59 -13 57
2. Köniz	20	10	5	2	3	50 -28 42
3. Lucerne	20	10	4	2	4	49 -30 40
4. NUC	20	8	4	1	7	43 -38 33
5. Aadorf	20	7	4	4	5	43 -39 33
6. Bellinzzone	20	7	4	2	7	39 -37 31
7. Visp	20	5	4	3	8	37 -44 26
8. Therwil	20	8	0	2	10	36 -39 26
9. Kanti Baden	20	5	3	4	8	37 -46 25
10. Aarau	20	5	2	6	7	36 -46 25
11. Obwald	20	6	0	3	11	31 -45 21
12. Val-de-Travers	20	0	0	1	19	5 -60 1

Kevin Vaucher

## SKINORDIQUE



### Une course au forceps!

La définition de l'expression « au forceps » (réaliser quelque chose avec difficulté – mais le

pour un tour supplémentaire. Raison pour laquelle, on privilégiera la mention de leur classement respectif au lieu de leur chrono. Cédric Schmid s'est classé cinquième de sa catégorie (huit classés), Roger Faivre troisième (douze partants) et Alexandre Moser dixième (sur dix).



La meilleure femme, Romane Gauthier (SC La Brévine), pose avec l'homme le plus rapide, Maël Vallat (SC La Chaux-de-Fonds).

#### Romane Gauthier intouchable

Chez les féminines, la pensionnaire du SC La Brévine, Romane Gauthier, a été intouchable. Elle a mené la course en solitaire avec 7 boucles au compteur, pour un temps final de 1 h 03'27. Soit une boucle de plus qu'Annick Béguin (SC La Vue-des-Alpes) et deux de plus qu'Emilie Heger (SC La Brévine), qui complètent le trio de tête. Notez encore qu'une course d'une demi-heure a été organisée pour la première fois. C'est « la Brévine » Nathalie Barraud qui l'a remportée. Elle devance Stéphanie Vuilleumier (SC Saignelégier) et deux de ses comparses de club (Caren Kammer Crivelli et Nathalie Vermot). 63 enfants ont par ailleurs participé au prologue. Vous trouverez les résultats de nos régionaux ci-dessous (prologue de 1000 mètres et 800 mètres, en dessous de 10 ans).

réaliser quand même) ne saurait mieux convenir à ce qui a été réalisé, dimanche passé, pour que la Course de l'heure puisse avoir lieu. « Nous sommes vraiment heureux d'avoir pu organiser cette édition de La Course de l'heure après un premier report puis le redoux qui s'est installé ces derniers jours. Ça n'a pas été de tout repos. » Cette réaction est celle d'un président du SC Les Breuleux content et comblé par le spectacle proposé sur la fine pellicule neigeuse, conservée dans la forêt du Neuf-Lac. Quarante adultes et soixante-trois enfants ont ainsi pu honorer le travail des bénévoles, lors de la 3<sup>e</sup> étape du Viteos Ski Tour.

#### Roger Faivre monte sur la boîte

Pour l'épreuve principale, une boucle de 2.75 km a été préparée par le ski-club local. L'objectif étant de parcourir un maximum de tours en 60 minutes. D'où le nom de la course bien sûr ! Chez les hommes, la victoire s'est jouée en huit tours de piste en 1 h 02'44. Le Chaux-de-Fonnier Maël Vallat a été le plus rapide. Les trois représentants du SC La Brévine ont franchi la ligne avec un tour de moins au compteur. Comme les 60 minutes étaient déjà écoulées, ils ne sont pas repartis

#### Résultats des régionaux

Garçons U16 (3 classés) : 2. Aurélien Faivre, 3'56. Filles U12 (5) : 3. Manon Vermot, 3'48. Garçons U10 (11) : 1. Mathys Crivelli, 1'37 ; 2. Kéo Schmid-Barraud, 1'38 ; 3. Achille Heger, 1'39 ; 4. Theo Vuillemeze, 1'40 ; 6. Samuel Morand, 1'49 ; 7. Lucas Marguet, 1'55 ; 10. Timaël Rodeschini, 2'21. Filles U10 (6) : 1. Hanaé Rosat, 1'43 ; 2. Mia Menoud, 1'46. Garçons U8 (10) : 1. Justin Hainard, 1'48 ; 2. Gaston Heger, 1'53 ; 3. Benjamin Crivelli, 2'00 ; 4. Nolan Vuillemez, 2'07 ; 5. Johan Vermot, 2'12 ; 6. Evan Murith, 3'10 ; 7. Mathéo Montandon, 3'36 ; 8. Jovian Hainard, 3'51 ; 9. Mathias Rodeschini, 4'09 ; 10. Dario Huguenin, 7'56. Filles U8 (8) : 2. Naïa Schmid-Barraud, 2'21 ; 3. Serena Huguenin, 2'51 ; 5. Ilena Rosat, 3'16 ; 7. Augustine Heger, 4'07 ; 8. Eleanor Huguenin, 8'30.

## SKINORDIQUE

### Des Niquelets qui ne perdent pas le n° « or » !

Du biathlon, des sauts, de la double poussée, du slalom et un parcours d'agilité. 140 enfants ont participé à ces 5 épreuves et à un sprint, organisés dans le cadre des Storio Nordix Games. Cela se passait le 8 février, du côté de La Sagne. Cet événement autour de la discipline du ski nordique est mis sur pied par le Giron jurassien, secondé par le ski-club local. Celui de La Sagne en l'occurrence. Au fil des activités, les participants

recevaient des points en fonction de leurs performances et de leur âge. Et au décompte final, ils recevaient tous un pins en or, en argent ou en bronze, en fonction de leurs totaux, accumulés sur l'ensemble de la journée. Les enfants du Ski-Club de La Côte-aux-Fées sont tous repartis dorés ou argentés. « Ils se réjouissent déjà de participer au prochains Nordix Games, à La Vue-des-Alpes (le 8 mars) », livre leur responsable Karin Möbes Maillardet.



Des conditions parfaites ont entouré les Storio Nordix Games de La Sagne, il y a quelques jours de cela.

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.

redac@courrierhebdo.ch



- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

**Société Electrique du Val-de-Travers SA**

**Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !**

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 – 2108 Couvet / 032 863 12 24

**À LOUER**  
à COUVET, Quarre 38  
libre de suite

**5 pièces**

Situé au 1<sup>er</sup> étage. Chauffage central au bois. Entièrement rénové en 2018. Cuisine agencée, baignoire, WC séparés. Cave, galetas et place de parc.

Loyer **Fr. 1180.-**  
+ ch. Fr. 200.- = Fr. 1380.-  
**Tél. 079 929 80 69**

**À LOUER**  
à FLEURIER  
Place-d'Armes 7

**Appartement 2 pièces**

Cuisine semi-agencée, salle de bains, 2 chambres.

Loyer **Fr. 750.-** charges comprises, libre de suite ou à convenir.  
**Tél. 079 708 89 48**

**À LOUER**  
de suite à COUVET

**Grand 2 1/2 pièces**

Plain-pied, poêle suédois, cave, terrasse, place de parc, tranquillité et vue.

Loyer **Fr. 1080.-** charges comprises.  
**Tél. 079 342 65 66**

**À LOUER**  
à LA CÔTE-AUX-FÉES  
de suite ou à convenir

**Beau 2 1/2 pièces**

Cuisine agencée, salle de bains (baignoire), lave-linge, sèche-linge, place de parc.

Loyer **Fr. 750.-** charges comprises  
**Tél. 079 124 16 34**

**À LOUER**  
à FLEURIER,  
Grand-Rue 26,  
dès avril 2023

**4 pièces,  
3 1/2 pièces,  
1 1/2 pièce**

Entièrement rénovés, spacieux et lumineux. Salle de douche et cuisine agencée neuve.

Buanderie et sèche-linge. Chaudière individuelle. Cave à l'étage, garage. Ascenseur.

**Situation unique au cœur du village.**

Commerces au pied de la résidence. Mobilité et accessibilité privilégiées. Transports publics à 5 min.

Loyers **Fr. 1350.-  
Fr. 1150.-  
Fr. 650.-**

Pour les renseignements et visites :  
**Tél. 079 100 61 04**  
ou par mail à :  
**gerance@a-c-l.ch**

**À LOUER**  
à COUVET  
**Bureau de 294 m<sup>2</sup>**  
dont 100 m<sup>2</sup> (rangement), 1<sup>er</sup> étage tout confort, libre de suite, idéal profession indépendante.

**Tél. 079 447 46 45**

**À LOUER**  
à LA CÔTE-AUX-FÉES  
de suite ou à convenir

**Local de stockage ou autre**

Accès facile, porte automatique, H 2m10, L 2m50. Surface 170 m<sup>2</sup>. Refait à neuf, électricité 380 volts, douche, WC, chauffé.

Location à discuter  
**Tél. 079 124 16 34**



Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur :  
Yverdon-Montagny

**www.stoll.ch**  
Tél. 024 447 47 07

**IMMOBILIER**

**CHERCHE À ACHETER**  
Pour le troisième âge nous cherchons à acheter **maison modeste** dans un endroit calme.  
**Tél. 078 400 52 57**

**À VENDRE - AUX VERRIÈRES**

**Bâtiment fondation Sully Lambelet**

3 étages de 390 m<sup>2</sup> chacun. Ascenseur. Bâtiment annexe avec garages. Prix à discuter.

Contact uniquement par courriel :  
**fondationsullylambelet@outlook.com**



## HOCKEY SUR GLACE 2<sup>E</sup> LIGUE



### 60 minutes pour faire vibrer le Vallon !

Le rythme play-off est enclenché et ça va vite ! Le CP Fleurier affronte Erguël HC dans un quart de finale dans lequel il est le favori. Et pourtant, on aurait déjà pu tirer le bilan de la saison aujourd'hui. En effet, les Fleurisans ont été surpris par les Imériens dans le premier match de la série, vendredi (défaite 3-4 en prolongation). Ils se sont donc rendus à Saint-Imier, lundi, avec le couteau entre les dents. Une défaite et c'était déjà la fin de leur aventure. Mais ils se sont relevés (victoire 3-5) pour propulser tous les acteurs dans un troisième duel décisif, ce jeudi soir, à domicile.

**CP Fleurier – Erguël HC 3-4 ap** (0-0, 0-2, 3-1). **Les étoiles du Courrier :** \* S. Dubois \*\* Geiser \*\*\* Aeschlimann

Oui, ça fait beaucoup d'informations en même temps mais c'est l'heure des play-off et il faut suivre la cadence. Commençons donc par revenir sur le premier match de cette série qui met aux prises le deuxième du championnat régulier (Fleurier), au septième (Erguël). Avec ce système de séries au meilleur des trois matches, la première équipe à gagner deux fois l'emporte et passe au tour suivant. Disons-le, ce mode de play-off est une aberration totale. Les joueurs se donnent à fond toute la saison (22 parties) pour vivre

des moments intenses dans des matches à enjeu lors des séries finales.

**Une fin de saison en février : une aberration totale !**

Or, une défaite surprise à domicile puis un échec à l'extérieur et une équipe peut déjà être sortie après deux rencontres. C'est ce qui aurait pu arriver au CP Fleurier, qui aurait donc pu se retrouver prématurément en vacances, au soir du 13 février (le championnat suivant commence en... septembre. Longue attente !). Voilà qui aurait été pour le moins « injuste » pour des Vallonniers qui ont abattu tant d'efforts et qui ont accompli tant de choses durant plus de vingt

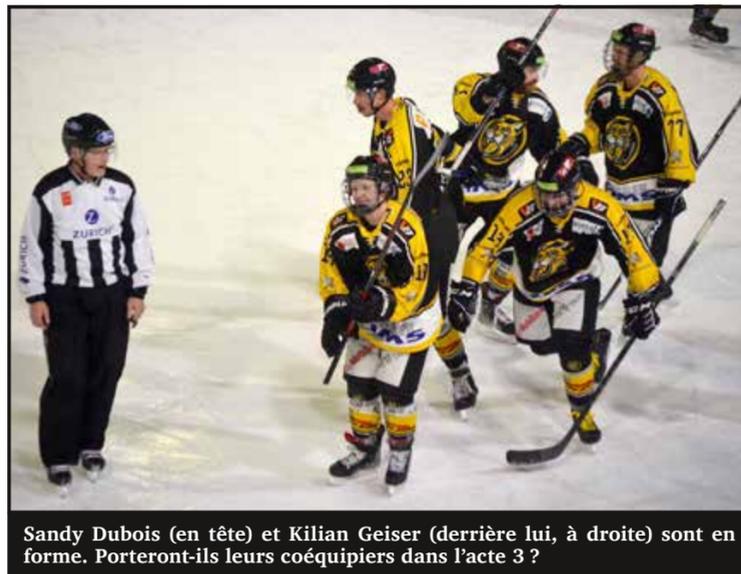
matches de saison régulière. Certains diront que cette incertitude fait le sel des play-off.

**Quel respect pour les joueurs ?**

C'est en partie vrai. Les séries finales sont intéressantes car le premier du classement, ou le deuxième, peut se faire sortir par le huitième ou le septième de la hiérarchie. C'est un fantastique moyen de créer des émotions. Mais il faut quand même que les joueurs aient le temps de les vivre, ces émotions. Comment voulez-vous qu'ils en profitent quand vous pouvez être condamnés à ranger vos affaires après deux rencontres de play-off seulement ? La ligue leur vole leur moment ! La solution ? Faire durer cette partie intense et décisive de la saison. L'instauration de séries au meilleur des cinq matches (comme c'est le cas en 1<sup>re</sup> ligue) serait la première chose à faire. Bref, reconcentrons-nous sur la glace, maintenant.

**Faire tomber le mur Leo Stengel (16 ans)**

Vendredi, Fleurier est donc tombé en prolongation face à des Imériens souvent dépassés mais combattifs. Menés 0-2 après quarante minutes de jeu, les hommes



Sandy Dubois (en tête) et Kilian Geiser (derrière lui, à droite) sont en forme. Porteront-ils leurs coéquipiers dans l'acte 3 ?

de Nicolas Motreff étaient bien mal récompensés de leurs efforts. Ils ont tout tenté pour faire trembler le filet mais ils ont longtemps buté sur le talent du gardien Leo Stengel. Ce jeune joueur de 16 ans a fait preuve d'une maturité et d'une sûreté inhabituelles pour son âge. En gros, il a tenu la baraque imérienne à lui seul.

**55 tirs cadrés n'ont pas été suffisants pour gagner**

Jugez plutôt par les faits. Il y avait 18 tirs à 3 après un tiers-temps puis 29 envois à 14 après deux périodes. Toujours en faveur des « jaune et noir », bien sûr. En fin de compte, les Fleurisans auront tiré 55 fois sur la cage de Stengel, ne le trompant qu'à trois reprises. Le 55<sup>e</sup> envoi a été celui de Florent Marthaler en prolongation. Le fougueux numéro 96 aurait pu être une nouvelle fois le joueur libérateur de son équipe. Mais il a perdu son face-à-face contre Sten-

gel. Et c'est Erguël qui a finalement remporté la mise grâce à un but intervenu après plus de 67 minutes de jeu.

**60 minutes pour vibrer !**

Dans l'acte 2, lundi, Fleurier était de nouveau mené de deux longueurs avant de réagir grâce à Kilian Geiser (2x) et Sandy Dubois. Florent Marthaler a trouvé le chemin des filets, cette fois-ci, pour donner un peu d'air aux siens (2-4) mais c'est seulement la réussite de Valentin Aeschlimann, dans la cage vide, qui a fait respirer le banc vallonnier (victoire 3-5). Ce jeudi soir, on a donc droit à un match couperet. 60 minutes où tout va se jouer et où le sort d'une saison peut basculer. Ce soir, public, staff et joueurs vont surtout vivre des émotions ensemble et on a tous envie que ça dure. Allez Fleurier !

Kevin Vaucher



Valentin Aeschlimann, Florent Marthaler et Nigel Tissot semblent prêts à mettre le feu au Centre de sports de glace. C'est le bon moment !